

**FICHE D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2019 / 2020**

ENFANT

Sexe : Féminin Masculin

Nom : Prénom :

Né(e) le : / / Lieu de naissance : Code Postal :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ecole fréquentée en **2018-2019** : Classe :

Régime alimentaire : CLASSIQUE SANS VIANDE

RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

Père Mère Tuteur Responsable payeur 1 : OUI NON

Situation familiale : Autorité parentale conjointe : OUI NON

Nom : Prénom :

Né(e) le : / / Lieu de naissance : Code Postal :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : / / / / Tél. portable : / / / /

Mail :@.....

Employeur : Adresse :

Tél. professionnel : / / / /

AUTRE RESPONSABLE LÉGAL

Père Mère Tuteur Responsable payeur 2 : OUI NON

Situation familiale : Autorité parentale conjointe : OUI NON

Nom : Prénom :

Né(e) le : / / Lieu de naissance : Code Postal :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : / / / / Tél. portable : / / / /

Mail :@.....

Employeur : Adresse :

Tél. professionnel : / / / /





FREQUENTATION

Restauration		Accueil du soir	
Régulier (tous les jours) <input type="checkbox"/>		Régulier (tous les jours) <input type="checkbox"/>	
Lundi <input type="checkbox"/>	Mardi <input type="checkbox"/>	Lundi <input type="checkbox"/>	Mardi <input type="checkbox"/>
Jeudi <input type="checkbox"/>	Vendredi <input type="checkbox"/>	Jeudi <input type="checkbox"/>	Vendredi <input type="checkbox"/>
Occasionnel <input type="checkbox"/>		Occasionnel <input type="checkbox"/>	

- Nom et numéro d'assurance extrascolaire :
- Régime général
- Régime social particulier :
 - MSA - N° d'immatriculation :
- N° Allocataire C.A.F :
- Avis d'imposition (transmettre une photocopie du dernier avis)

Le tarif maximum sera appliqué si les renseignements nécessaires ne sont pas communiqués.

Personnes majeures autorisées à venir chercher l'enfant ou à prévenir en cas d'urgence.

1. NOM et Prénom :  :
- Lien de parenté : Adresse :
2. NOM et Prénom :  :
- Lien de parenté : Adresse :
3. NOM et Prénom :  :
- Lien de parenté : Adresse :
4. NOM et Prénom :  :
- Lien de parenté : Adresse :
5. NOM et Prénom :  :
- Lien de parenté : Adresse :

◆ **Les renseignements téléphoniques doivent être indiqués obligatoirement et sont indispensables pour vous joindre en cas d'urgence.**

Autorisez-vous votre enfant à rentrer seul à la fermeture du périscolaire ?
(concerne les enfants scolarisés en école élémentaire)

- oui non

Autorisez-vous la prise de photos et vidéos de votre enfant dans le cadre des activités périscolaires ?

- oui non

Autres renseignements utiles (horaires de travail variables, etc..) :

.....

.....

.....

.....

ENGAGEMENT DU RESPONSABLE LEGAL

- Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche et je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du périscolaire.
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription pour l'année scolaire 2019/2020 ainsi que les modalités de paiement pour la rentrée de septembre 2019.
- J'accepte d'être contacté par mail

Le /..... /.....

Signature :

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,responsable légal de l'enfant , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Modalités d'inscription périscolaire 2019/2020

🔗 Conditions d'admission :

L'inscription au service périscolaire est à renouveler chaque année scolaire. Elle s'effectue auprès du responsable du site de l'école de l'enfant. **Seules seront prises en compte les inscriptions réalisées pendant la période d'inscription du 18 mars au 5 avril 2019 et présentant un dossier complet.** En dehors de cette période, les demandes seront traitées en fonction des places disponibles.

Le dossier d'inscription est à retirer directement sur le site périscolaire de l'école ou à télécharger sur le site de m2A (www.mulhouse-alsace.fr).

🔗 Procédure à suivre pour toute inscription :

1/ Inscription auprès du responsable de site périscolaire de votre école durant la période définie.

2/ Retour du dossier d'inscription **complet** au responsable de site. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

3/ Décision d'admission : après réception du dossier complet, et vérification de la situation du compte famille (**qui doit être créditeur de 60 € et acquittement des impayés**), la décision sur l'admission de l'enfant est notifiée avant l'été par courrier.

⇒ **Pour une première inscription**

Pour valider votre inscription, après réception du courrier de confirmation, il est indispensable d'ouvrir un compte famille avant le **15 juillet 2019** et de le créditer de 60 € minimum en vous rendant au Pôle Education et Enfance, 11 avenue du Président Kennedy à MULHOUSE aux horaires suivants :

Lundi et mercredi de 8h30 à 11h30

Il est également possible d'envoyer un chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public au Pôle Education et Enfance (indiquer les nom et prénom de votre enfant au dos du chèque, votre numéro de famille si vous en possédez un ainsi que le nom du site périscolaire où est inscrit votre enfant).

Votre inscription sera alors enregistrée pour la prochaine rentrée.

🔗 Documents à communiquer pour toute inscription :

- le **formulaire** dûment rempli et signé par le ou les responsables de l'enfant et par le payeur désigné,
- la **fiche sanitaire** de l'enfant dûment complétée et signée, accompagnée de la **copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccins obligatoires**, ou un certificat médical attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires.
- la copie d'une **attestation d'employeur** ou de la dernière fiche de paie ou d'une **attestation de recherche d'emploi**,
- le **numéro d'allocataire CAF** et une copie de votre **avis d'imposition 2018** (revenus de 2017) qui servira à calculer votre tarif,
- un **justificatif de domicile** (facture électricité, eau ou gaz, avis d'imposition, attestation d'assurance habitation, facture de téléphone fixe ou mobile),
- la **liste des personnes majeures (avec numéros de téléphone) autorisées** à venir chercher l'enfant ou à prévenir en cas d'urgence
- l'**attestation d'assurance** en responsabilité civile

🔗 Priorités d'inscriptions :

En raison de la capacité d'accueil limitée, l'accès au service pourra être refusé en l'absence de places disponibles. Seront pris en compte prioritairement :

- les enfants des familles habitant sur le territoire de **m2A**,
- les enfants dont les deux parents exercent une activité professionnelle, sont en stage de formation ou en recherche d'emploi (fourniture d'une attestation).
- Les enfants d'une famille monoparentale dont le parent qui en a la charge exerce une activité professionnelle, suit un stage de formation ou est en recherche d'emploi (fourniture d'une attestation).
- les enfants qui font l'objet d'une demande spécifique de prise en charge par un organisme social, la Réussite Educative, l'Education Nationale (ULIS,...).

Ces priorités sont appliquées à l'ensemble des familles fréquentant déjà le périscolaire ou souhaitant s'inscrire et dans le cas où le nombre de demandes est supérieur à la capacité d'accueil du site.

🔗 Tarifs 2019-2020

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil d'agglomération et sont valables pour l'année scolaire (consultables sur le site de m2A www.mulhouse-alsace.fr). Les tarifs appliqués se basent sur une tarification au taux d'effort. Ainsi, est appliqué à chacun un tarif propre, en rapport avec ses capacités contributives. Ils s'échelonnent de 4.26 € à 11.86 € pour le temps de midi, et de 0.70 € à 10.20 € pour le temps du soir.